

Index d'égalité professionnelle NEU-JKF

Conformément au décret n°2019-15 du 08 janvier 2019, l'index doit être calculé à partir de 4 ou 5 indicateurs (selon la taille de l'entreprise).

Cela donne une note sur 100 points.

Chaque société doit logiquement atteindre, au minimum 75/100, l'objectif de la mesure étant d'éradiquer les inégalités dans le monde du travail entre les hommes et les femmes.

La société DELTA NEU présente pour l'année 2021 (Index non calculable en 2020) un Index d'égalité professionnelle de 29 points sur 100, suivant le détail ci-dessous :

Résultat obtenu par indicateur :

Ecart de rémunération	0/40
Ecart d'augmentations individuelles	25/35
Salariées augmentées au retour d'un congé maternité	Non calculable
Salariées parmi les 10 plus hautes rémunérations	0/10
Index d'égalité H/F 2021	29/100

Nous sommes déterminés à l'améliorer en orientant notamment nos actions sur le thème de la mixité des métiers dans certaines filières et de l'accès des femmes aux plus hauts niveaux de responsabilité, et donc de rémunération, dans nos entreprises.

Nous sommes convaincus que la mixité est un levier de performance et d'attractivité puissant et il est donc de notre responsabilité de continuer à promouvoir les métiers de l'industrie auprès des femmes, notamment dans les écoles, d'aider nos collaboratrices à s'épanouir dans le Groupe et leur permettre de réaliser des parcours professionnels ambitieux.